

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

N° de Dossier :	Date de dépôt :/...../ 20
Nom :	Nom :
Prénom (s) :	Prénom (s) :
Date de naissance :/..../.... lieu de naissance :	Date de naissance :/..../.... lieu de naissance :
Adresse :	Adresse :
Téléphone : Adresse électronique :@.....	Téléphone : Adresse électronique :@.....

- IMPORTANT -

A partir du mardi 6 février 2024, la signature des PACS en Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements
SERA POSSIBLE SANS RENDEZ VOUS
après validation du dossier et en présence des deux partenaires

- le mardi de 9H00 à 11H00
- le mercredi de 9H00 à 11H00
- le jeudi de 9H00 à 11H00

Sauf pendant toutes les vacances scolaires

- Il est OBLIGATOIRE de présenter l'acte de naissance et une pièce d'identité en cours de validité le jour du dépôt du dossier.

- Ne pas dater et signer la « Convention type PACS Cerfa n°15726*02 », Cela se fera le jour de la signature du PACS

■ ■
